



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL À RETOURNER AVANT LE 25 JUIN 2021

par courrier à l'Union des métalliers,
10, rue du Débarcadère – 75852 Paris Cedex 17

ou par mail bulotc@groupemetallerie.fr
accompagné de votre règlement

OPTEZ POUR L'INSCRIPTION 100% EN LIGNE

www.assisesdelametallerie.fr

INSCRIPTION INDIVIDUELLE (remplir un bulletin par personne et les champs en majuscules) :

Nom, Prénom : _____ Entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

PARTICIPERA AUX ASSISES DE LA MÉTALLERIE

COCHEZ UN THÈME PAR ATELIER

	THÈMES	HORAIRES		
		9H30 10H30	10H40 11H40	14H00 15H00
ATELIERS 1	Organisation. "Soyons flexibles !" : la sous-traitance chez les métalliers			
	Ressources humaines. Promouvoir, recruter et fidéliser : comment conserver les nouvelles recrues dans les entreprises ?			
ATELIERS 2	Technique. Gestion des déchets : impacts et opportunités pour les entreprises			
	Ressources humaines. Le bien-être des chefs d'entreprise			
ATELIERS 3	Technique. La RE2020 signera-t-elle la disparition du métal dans les bâtiments neufs ?			
	Organisation. Dégâts, sinistres : les assurances chez les métalliers			

PLÉNIÈRE 15H15 – 16H45

Les ressources humaines dans les entreprises. Comment repenser les paradigmes ?

PARTICIPATION FINANCIÈRE



Un seul bulletin "participation financière" à compléter pour la totalité des participants aux Assises.

PARTICIPATION AUX ASSISES DE LA MÉTALLERIE

(130 € HT pour le 1^{er} participant (156 € TTC) 65 € HT à partir du 2^e participant (78 € TTC)

> PAIEMENT

ASSISES - 1 ^{er} participant	130 € HT	x	€
ASSISES - A partir du 2 ^e participant	65 € HT	x	+ €
TOTAL HT			€
+ TVA 20 %			+ €
TOTAL TTC		=	€

> RÈGLEMENT

VIREMENT BANCAIRE - IBAN : FR76 3025 8100 0008 0155 1254 817

CHÈQUE BANCAIRE à l'ordre de AP2M

Une facture acquittée vous sera adressée après la manifestation

Fait à Le 2021

SIGNATURE :

+ CACHET ENTREPRISE :

Optez pour l'inscription 100% en ligne avec le règlement par carte bancaire.

Rendez-vous sur www.assisesdelametallerie.fr

ATTENTION : Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Du fait des contraintes d'organisation et des engagements de dépenses, tout désistement, même partiel, après le 25 juin 2021, ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Toute annulation doit être écrite. Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Union des métalliers : 01 40 55 13 00